

Inscription Accueil Périscolaire  
Documents à fournir

Merci de noter que nous ne faisons pas de photocopies en Mairie

- Justificatif de domicile (bail, factures datées de moins de trois mois, attestation d'assurance...)
- Livret de famille avec pages parents/enfant ou copie intégrale de moins de trois mois de l'acte de naissance de l'enfant concerné
- Attestation de travail visée et tamponnée par l'employeur de chacun des parents, datée de moins d'un mois ou deux dernières fiches de paie de chaque parent sans qu'apparaisse le n° de sécurité sociale.
- Le carnet de santé de l'enfant ou attestation médicale indiquant que les vaccins sont à jour pour entrer en collectivité.
- Une photo de l'enfant
- Récépissé du règlement ci-joint, signé par l'enfant et les parents.
- Les grilles des créneaux ci-jointes dûment complétées, datées et signées.
- Fiche sanitaire de liaison ci-jointe dûment complétée, datée et signée
- L'autorisation de sortie du territoire (AST) ci-jointe dûment complétée et signée ainsi que la photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent qui donne son autorisation sur l'AST.
- RIB si vous êtes intéressés par le prélèvement automatique, une signature d'autorisation de prélèvement vous sera demandée ultérieurement.
- En cas de jugement de séparation, de divorce, la photocopie du jugement.
- Attestation d'assurance scolaire avec option « extra-scolaire » année 2025/2026
- Avis d'imposition 2025 (sur les revenus 2024) uniquement si vous n'êtes pas en cat.4

